

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 27.02.2023
Numéro de publication: HR01-1005688575

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Global Investment Foundation, Genève

Global Investment Foundation c/o Marc Balavoine, avocat Rue François-Bellot 2 1206 Genève

Global Investment Foundation, à Genève, Rue François-Bellot 2, c/o Marc Balavoine, avocat, 1206 Genève, CHE-287.203.167. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 17.02.2023. But: En reconnaissant que les investisseurs privés et l'industrie des placements privés jouent un rôle important pour soutenir des stratégies innovantes visant à résoudre les plus grands défis environnementaux et sociaux auxquels est confrontée la société globale, la Fondation rassemble une communauté composée d'investisseurs privés, d'institutions financières, d'entrepreneurs, de politiciens, d'organisations internationales et d'universitaires, qui s'engagent à améliorer l'état du monde en accélérant la transition vers une économie durable grâce à des investissements ayant un impact positif. En tant que partenaire indépendant et impartial, la Fondation identifie, analyse et partage des informations sur des problématiques et des thématiques pertinentes pour l'écosystème lié au domaine de l'investissement. Elle encourage une action et une coopération significatives afin de créer des valeurs durables pour l'économie et pour la société dans son ensemble. En outre, la Fondation a pour but de renforcer le rôle de la Suisse, et en particulier de Genève, en tant que place financière mondiale incontournable en matière d'innovation, en mettant en exerque les avantages de la diversité des acteurs basés à Genève, tels que les institutions financières, les gestionnaires de fortune, les organisations internationales, les ONG, les universités de renommée mondiale et un nombre croissant d'entrepreneurs, et en facilitant le dialogue entre ces acteurs. La Fondation n'a aucun but lucratif ni aucun caractère politique ou confessionnel. Le fondateur se réserve la possibilité de modifier le but de la Fondation en vertu de l'article 86a CC. Cette modification pourra intervenir lorsque dix (10) ans au moins se seront écoulés depuis la constitution de la Fondation ou la dernière modification prononcée sur requête du fondateur. Ce droit est incessible et ne passe pas aux héritiers du fondateur. Le but de la Fondation peut, sur requête de l'organe suprême de la Fondation ou de l'Autorité de surveillance, être modifié par l'autorité cantonale ou fédérale compétente lorsque le caractère ou la portée du but primitif a varié au point

que la Fondation ne répond manifestement plus aux intentions du fondateur. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Conseil de fondation: Sarfati Stéphanie Alexandra, de Vernier, à Genève, présidente, Huyette Honor Catherine, de et à Cologny, et Mattatia Debora, de Cologny, à Vandoeuvres, tous trois avec signature collective à deux. Organe de révision: Anca Fiduciaire SA (CHE-103.784.918), à Genève.

Registre journalier no 3706 du 22.02.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève